



Régularisation extension habitation

Par **ag34**, le **13/02/2012** à **17:29**

Bonjour,

Nous avons acquis en 1995 une résidence principale sur laquelle nous souhaitons faire une extension.

Nous avons demandé un permis de construire concernant cette extension, permis de construire qui nous a été accordé.

Les travaux d'extension ont été réalisés pratiquement en totalité (seuls ne sont pas fait les enduits extérieurs).

Un voisin a déposé une demande d'annulation au tribunal administratif dont nous dépendons. Après plusieurs mois, le tribunal administratif à annulé le permis de construire.

Nous avons fait appel de la décision.

Après une nouvelle longue période, le tribunal d'appel à annulé la décision du tribunal administratif, mais sans nous redonner de manière explicite le permis de construire.

L'ensemble de la procédure a duré plusieurs années.

Nous souhaitons aujourd'hui régulariser, dans la mesure du possible, la situation car nous souhaitons réaliser des aménagements complémentaires : installation de panneaux solaires en toiture.

Quelles démarches devons-nous réaliser pour cette régularisation ?

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement,